



BOUCHARD PÈRE & FILS

FONDÉE EN 1731

Bourgogne Aujourd'hui, août-septembre 2020



VIGNOBLE LE (FUTUR) PLUS GRAND DOMAINE BIO DE BOURGOGNE

La famille Henriot vient de déposer une demande de certification bio pour les domaines Bouchard Père & Fils, en Côte-d'Or et William Fèvre, à Chablis : 208 hectares au total, ce qui en fera en 2024 la plus grande entité bio de Bourgogne.



La cabane au cœur du beau premier cru rouge Les Grèves Vigne de l'Enfant Jésus, cuvée emblématique de la maison Bouchard Père et Fils.

La première étape officielle vers la création de la plus grande entité bio de Bourgogne vient d'être franchie, avec la demande effectuée auprès d'Écocert par la famille Henriot de conversion en bio de ses domaines bourguignons : Bouchard Père & Fils, en Côte-d'Or (130 hectares) et William Fèvre, à Chablis (78 hectares). Les deux domaines ont leur autonomie de fonctionnement, mais ils appartiennent à la même « maison », et ils vont donc suivre le même rythme vers le bio qui devrait être officiel à la

récolte 2024 ; une dérogation accordée par l'INAO permet en effet pour les cultures pérennes de passer en bio sur cinq ans et non trois comme classiquement. Et même si les choses sont déjà bien avancées chez Bouchard Père & Fils, puis chez cinquante hectares sont déjà en bio, ces cinq années ne seront pas de trop pour convertir les 70 restants ; il faut en effet imaginer ce que cela peut représenter de cultiver ainsi en bio 130 hectares répartis en 142 parcelles correspondant à des réalités agronomiques très différentes et disséminées sur des dizaines de kilomètres du nord au sud.

La démarche a débuté il y a vingt ans chez W. Fèvre et dix ans chez Bouchard, avec les premiers tests effectués dans les deux monopoles de la maison en Beaune premiers crus Clos de la Mousse (3,36 hectares) et Beaune Clos-Saint-Landry (deux hectares). « Il fallait du temps pour maîtriser les techniques, voire les écueils qui se présentaient à nous et surtout pour convaincre les équipes (trente-cinq ouvriers viticoles à plein-temps). Je ne voulais pas imposer, c'était voué à l'échec, mais que chacun s'approprie la démarche. Ces années d'apprentissage ont été précieuses et elles nous ont

permis de nous lancer à grande échelle en 2016-2017 en augmentant depuis, chaque année, les surfaces cultivées en bio : 50 hectares en 2020 et l'an prochain, 70 hectares ».

Côté direction, Joseph Henriot, décédé en 2015 à l'âge de 79 ans, n'en faisait pas une priorité, mais il a laissé faire les essais et c'est son successeur, Gilles de Larouzière, 45 ans, qui a validé le plan préparé par Frédéric Weber dans lequel rien n'a été laissé au hasard. Ainsi, depuis cinq ans, quinze hectares de parcelles « compliquées » ont été restructurés pour pouvoir les mécaniser plus facilement et y réussir la conversion bio. Sur le plan financier, le plan de progression a intégré les investissements nécessaires en hommes et en matériels, ainsi que d'éventuels accidents de parcours. « En travaillant bien, avec une fertilisation organique adaptée, on peut continuer d'atteindre les trente-cinq/quarante hectolitres par hectare que nous produisons aujourd'hui en moyenne, mais nous avons quand même provisionné une année catastrophique par décennie au cas où. On sait très bien que des millésimes difficiles peuvent revenir. Je suis confiant pour les traitements, mais c'est le travail du sol qui reste le plus compliqué à gérer et c'est là que les plus gros investissements seront nécessaires », assure Frédéric Weber, qui poursuit : « Pour moi, le bio n'est qu'un aspect de la question. Nous sommes également certifiés HVE 3 depuis 2012 et nous allons continuer à travailler dans les deux directions. La certification HVE est intéressante sur les questions de biodiversité qui ne sont pas assez prises en compte par le bio et c'est dommage ; nous avons en effet également un programme de replantation de haies, d'arbres et la maison embauche même à plein-temps un maçon pour restaurer ses huit kilomètres de murs en pierres sèches dans les vignes ».

REPÈRES

DOMAINE BOUCHARD PÈRE & FILS
Directeur vignes et vin : Frédéric Weber.

- 100 % Côtes de Beaune et de Nuits.
- 12 hectares de grands crus, 74 de premiers crus.

DOMAINE WILLIAM FÈVRE
Directeur : Didier Séguier.

- 78 hectares, à 100 en Chablis.
- 15,2 hectares de grands crus, 15,9 de premiers crus.

Texte : **Christophe Tupinier**
photographie : **Thierry Gaudillère**

Château de Beaune - 21200 Beaune - France
www.bouchard-pereetfils.com - contact@bouchard-pereetfils.com
+33 (0)3 80 24 80 24

